Alès (30) : course-poursuite avec un homme en djellaba, celui-ci crie “Allah akbar”, insulte et agresse les policiers

06/01/2018 à 14h42

Des policiers sous pression, un amoureux de confession musulmane en pleine dépression et un drame évité de peu. L’issue de la scène tient du miracle tant les conditions étaient réunies ce 31 décembre 2017 pour la que la vie du prévenu s’arrête sous le tir de l’arme de service du policier de la BAC.



[…] **Ce 31 décembre, après avoir ressassé dix jours durant un sentiment de trahison concernant la non-virginité hypothétique de sa future épouse,** le prévenu, âgé de 21 ans et sans antécédent judiciaire, souhaite prendre conseil auprès d’un imam. Au cours du trajet, vers 12 h 50, l’équipage de police de la BAC le croise inopinément, prêt à s’engager dans le mauvais sens du giratoire de la cathédrale.

Une course-poursuite s’ensuit, à allure modérée, le conducteur grillant cependant plusieurs feux au rouge. Le jeune homme vêtu d’une djellaba de couleur claire, à la barbe fournie, insensible à toute injonction, fait naître, par son comportement, le doute d’une menace terroriste dans l’esprit des fonctionnaires de police. Le véhicule est finalement immobilisé sur la chaussée en direction de Saint-Christol-lèz-Alès, quand le policier entend alors l’homme hurler plusieurs fois “Allah akbar” […]

Maîtrisé avec grande difficulté, portant des coups, insultant et menaçant les policiers, une attitude qui sera jugée dans un autre dossier pour apologie du terrorisme, l'amoureux dépressif est transporté au CHU de Nîmes et ne parvient à retrouver son calme qu'après l'injection de calmants. […]

À la barre, l'un des deux policiers souligne combien son attitude "était robotisée […] Vêtu d'une djellaba, de type nord africain, son comportement en criant "Allah akbar" correspondant aux consignes de tir possible que l'on nous donne aujourd'hui. Je ne vois pas l'objet qu'il prend et j'allais tirer quand je le vois se mutiler avec la raclette à dégivrer !" […]

Après en avoir délibéré, le tribunal reconnaît le jeune homme coupable des faits qui lui sont reprochés et le condamne à deux ans de prison assorti d'un sursis avec mise à l'épreuve, dont 6 mois ferme avec mandat de dépôt ainsi qu'une suspension du permis de 12 mois et une obligation de soins.

Midi Libre